

# SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES

DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD

2 Cours Grandval

20000 AJACCIO

Pietrosella, le 18 février 2026

SUCCESSION JEAN MATHIEU PIETRI

Dossier 1004530/JJL/JJL/AA

Vos réfs :

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Service Formalités

## INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISÉS.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**CAURO (20117)**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI Notaire associé et titulaire de la société civile Professionnelle Maître Jean-Jérôme LUCCIONI ; à PIETROSELLA (20166) le 11.02.2026

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,  
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :  
Monsieur Jean Mathieu **PIETRI**, en son vivant retraité, époux de Madame Joséphine Antoinette **TEODORI**, demeurant à CAURO (20117) lieu-dit Torra Né à CAURO (20117) le 18 août 1909.  
**Décédé à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 9 juin 1981.**

Madame Julie Françoise Rita **PIETRI**, en son vivant sans profession, demeurant à CAURO (20117) Lieudit Caro Antonello.  
Née à CAURO (20117), le 12 novembre 1940.  
Veuve de Monsieur Gaston **PERRIN** et non remariée.  
**Décédée à CAURO (20117), le 11 août 2022.**

Madame Marie Joséphine **PIETRI**, retraitée, épouse de Monsieur Roger Félix **GIOCANTI**, demeurant à MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT (13001) 66 Boulevard National.  
Née à CAURO (20117) le 16 mars 1943.  
Veuve, non remariée de Monsieur Roger Félix Giocanti.

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**  
**Sur le territoire de la commune de CAURO (20117)**

Lieudit « TORRA », diverses parcelles de terre cadastrées :

- Section B, numéro 247
- Section B, numéro 249
- Section B, numéro 250
- Section B, numéro 251
- Section B, numéro 253
- Section B, numéro 254
- Section B, numéro 255

Lieudit « CARDO ANTONELLO » une maison à usage d'habitation cadastrée :

- Section B, numéro 266

Lieudit « CARDO ANTONELLO » dans une maison à usage d'habitation cadastrée :

- Section B, numéro 267, lots 4 et 5.

**Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :**

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : [jeanjerome.luccioni@notaires.fr](mailto:jeanjerome.luccioni@notaires.fr)

Pour Avis  
Me Jean-Jérôme LUCCIONI